

LES MARÉCHAUX-FERRANTS DE LA POLICE

Texte Gwendoline Hendrick
Photos Jos Balcaen

DES PIEDS ENTRE DE BONNES MAINS

C'est en forgeant que l'on devient forgeron... L'expression s'applique également aux maréchaux-ferrants. Tous les 40 jours environ, les chevaux de la police fédérale passent entre les mains d'un des six artisans qui composent l'équipe de la forge, installée au complexe de Witte de Haelen à Etterbeek. Petite visite d'un des rares endroits au sein de la police où l'on célèbre Saint-Eloi, le patron des orfèvres et des métallurgistes...

BRUXELLES – Au total, six personnes, dont certaines à temps partiel, travaillent à la forge du service de police à cheval de la police fédérale. Trois d'entre elles font encore partie du cadre opérationnel. "Nous sommes les derniers des Mohicans", plaisante l'inspecteur Albert

Verschooten. Tous ont obtenu le diplôme de 'maître maréchal-ferrant' au terme de deux ans de formation à l'École de maréchalerie d'Anderlecht. "Pour avoir accès à l'examen, il faut être capable de réaliser une trentaine de ferrures différentes", explique l'inspecteur Marc Wahlen. Ses collè-

POURQUOI FERRER LE CHEVAL ?

A cette question, beaucoup répondront : pour protéger ses pieds. Oui, mais pas uniquement... Le sabot du cheval est une protection cornée naturelle, doté d'un pouvoir de réparation. La corne pousse d'environ un centimètre par mois et se renouvelle totalement tous les huit mois. La domestication ainsi que l'utilisation du cheval ont fait que l'adaptation des pieds aux exigences de la nature a été rompue : la nature du sol change et des charges supplémentaires forcent l'usure. Il est donc nécessaire de ferrer les chevaux. Mais le fer peut aussi permettre de corriger des défauts d'aplomb ou d'allure du cheval et peut être utilisé pour soigner une blessure ou une maladie des pieds. A ce propos, il existe d'ailleurs de nombreux types de ferrures orthopédiques que les maréchaux-ferrants de la police fédérale peuvent également réaliser à la demande du Service vétérinaire.

gues (Emmanuel, Vincent, Albert, Patrick, Marc) et lui ont des histoires et un vécu différents mais cultivent l'amour des chevaux et du travail bien fait. Il s'agit d'ailleurs d'une condition pour effectuer ce métier : "Le boulot est passionnant mais physiquement très éprouvant, principalement pour le dos", souligne-t-il. En principe, chaque animal a un maréchal-ferrant attitré et qui le suivra durant toute sa 'carrière policière'. Les pieds sont ferrés tous les 40 jours environ. Mais cette fréquence peut varier lorsque les escortes à cheval sont plus nombreuses. Les fers devront alors être remplacés plus vite.

Savoir-'fer' et précision

Lors de notre visite, plusieurs chevaux attendent leurs nouvelles 'pantoufles de fer'. La première étape du travail consiste à enlever les vieux fers et à ensuite parer les pieds du cheval (limer, tailler la fourchette*). "Nous utilisons des fers de forme standard mais de pointures différentes, fabriqués par une entreprise privée", nous explique Marc Wahlen. Le fer est placé dans le feu et ressorti lorsqu'il atteint la température idéale (1200-1300°) pour être travaillé selon la forme du pied de l'animal. Il est déposé sur l'enclume et façonné à l'aide d'un marteau. Le maréchal-ferrant le réajuste et le meule ensuite au fil d'argent. Une foreuse sur pied est utilisée pour percer des trous



dans le fer. Pour en limiter l'usure et lui donner une meilleure accroche, l'artisan y soude quelques pointes de tungstène. Des trous filetés sont également creusés dans le fer. "Ils permettent aux cavaliers de visser des crampons (mordax) lors des sorties afin d'éviter que leur monture ne glisse". Une fois toutes ces opérations réalisées, le fer peut être posé (à chaud) et broché. Une fois encore, il s'agit d'un véritable travail de précision. "Le clou en forme de biseau (grain d'orge*) doit être enfoncé dans ce que l'on appelle la 'ligne blanche' du pied et doit ressortir sur le côté du sabot (dans la corne)". S'il est

cloué au mauvais endroit, il peut casser (s'il butte contre la partie dure du pied) ou bien, pire encore, blesser le cheval (s'il est enfoncé dans la chair). Afin d'éviter d'éventuelles blessures, les pointes qui dépassent vers l'extérieur sont rivées dans des petites encoches réalisées sur la paroi du sabot. Un dernier coup de lime sur le tout vient clôturer le travail du maréchal-ferrant. Il ne lui reste plus qu'à reproduire les différentes opérations sur les trois autres pieds. Pour l'inspecteur Albert Verschooten, le plus important : "C'est que le cheval soit 'heureux' en sortant de l'atelier". ■



POUR LES NON-INITIÉS...

La maréchalerie est un art qui possède un vocabulaire bien particulier. Voici quelques termes du jargon de la profession :

- Antérieurs/postérieurs : pieds avant/arrière.
- Fourchette : coin de corne molle et flexible situé sous le sabot.
- Grain d'orge : le renflement du clou qui permet de dévier sa course vers l'extérieur du sabot. La partie oblique du grain d'orge doit être placée vers l'intérieur du pied.
- Mailloche : marteau léger avec une tête cylindrique qui sert à la percussion sur certains instruments (tels que le rogne-pied).
- Parer : enlever l'excédent de corne.
- Rogne-pied : lame très coupante qui sert à enlever l'excédent de corne et à égaliser la fourchette.

